

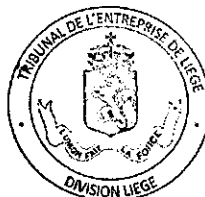


Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19092022



01 JUL. 2019

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/07/2019 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0461851939

Dénomination

(en entier) : **M .G. PLAFONNAGE**(en abrégé) : **SPRL**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de Montegnée 13 4420 Saint Nicolas

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Transfert siège social

L'an deux mil dix neuf, Le vingt juin, au siège social de Saint-Nicolas, s'est tenu l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société privée à responsabilité limitée M .G. PLAFONNAGE

La séance est présidée par le gérant Monsieur Messina Fabrizio

Ce dernier constate que toutes les parts sociales sont ici présentes ou représentées.

Il signale que la présente assemblée a pour :

ORDRE DU JOUR

=====

Transfert de siège social

RESOLUTIONS

=====

L'assemblée générale acte le transfert du siège social rue des Enfants 9 4420 Saint Nicolas

Cette décision prend effet le Le 20 Juin 2019

Les associés déclarent, en outre, la présente assemblée valable et irrévocable.

Après lecture et approbation du présent procès-verbal, l'assemblée générale est levée, l'ordre du jour étant épuisé.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature